

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Band: 30 (1958)

Heft: 4

Artikel: Création de la ligue française contre le bruit : ses raisons d'être ses objectifs et ses moyens

Autor: Trémolières, F.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-124756>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CRÉATION DE LA LIGUE FRANÇAISE CONTRE LE BRUIT

SES RAISONS D'ÊTRE
SES OBJECTIFS ET SES MOYENS

Le progrès matériel, dont l'élément essentiel est la mécanisation avec application du moteur à explosion aux activités humaines, déchaîne sur le monde une tempête de bruits. Dans la rue comme sur les routes, à la maison comme à l'usine, dans le ciel comme sur la terre, le bruit sévit de plus en plus violent, imposant à tous ses méfaits, même à ceux qui semblent s'y complaire et finiront par en pâtir.

Dans les villes surtout, le bruit dû à la circulation est une des modalités les plus nocives pour la collectivité. Les véhicules automobiles, et particulièrement les motocycles, scooters, vélomoteurs, triporteurs, ainsi que les camions poids lourds et les autobus parisiens du nouveau modèle, en passant par les voitures à moteur de faible puissance, engendrent une rumeur continue aggravée de pétarades, de stridences de vrombissements. Les avertisseurs sonores ont bien été muselés par un arrêté préfectoral, mais le bruit des moteurs et surtout de l'échappement libre et des pots d'échappement truqués finit par devenir intolérable et nocif.

Les livraisons des laitiers, le ramassage des ordures ménagères, les coups de marteau des ateliers en plein vent, les défonceuses perforantes dans les voies en réparation, les fêtes foraines ajoutent leurs éclats à la rumeur générale et, dans les banlieues et les campagnes, les aboiement incessants des chiens gardant les propriétés ou parqués dans les chenils.

Les bruits de l'extérieur envahissent les maisons non insonorisées et s'y accroissent de ceux des machines à laver, des aspirateurs, des postes de radio hurlant au maximum et surtout tard dans la nuit, des fermetures brutales des portes d'ascenseurs et d'appartements, des manœuvres des rideaux de fer des garages et des boutiques.

Que dire du bruit dans les usines, sinon que les travailleurs qui l'endurent sont sans doute protégés par un début de surdité!

C'est l'oreille qui, en premier lieu, reçoit les ondes sonores. Son altération est d'abord marquée par une *fatigue auditive*, un assourdissement pour certains sons élevés, puis par une lésion, un traumatisme acoustique qui se traduit par un *trou auditif*, une chute brusque de l'audition pour une certaine fréquence de vibrations. A mesure que ce trou auditif se creuse et s'élargit, la surdité progresse et devient totale, irréversible.

Mais les vibrations sonores, de plus en plus violentes dans notre civilisation mécanique, diffusent dans tout le cerveau. Le travail intellectuel le plus simple est entravé, le caractère est troublé jusqu'à la psychose: les déprimés, qui ont besoin de calme et de silence, s'enfoncent dans la dépression, les excités sont portés à des actes de violence, à des voies de fait, au meurtre même. La privation du sommeil réparateur s'ajoute à l'agression directe du bruit. Le climat familial, le climat social sont perturbés. Le développement physique et intellectuel des enfants est compromis.

Des centres nerveux, par le système neuro-végétatif, les vibrations sonores s'étendent à tous les organes. C'est ainsi que les troubles auditifs s'accompagnent de céphalées, d'amaigrissement, d'anémie, d'augmentation des mouvements respiratoires, d'accélération et d'irrégularités cardiaques, de modifications de la pression artérielle, de nausées, de vomissements, de spasmes pyloriques. Le bruit provoque

Filmos

Plasto-Feutre



Un couvre-sol

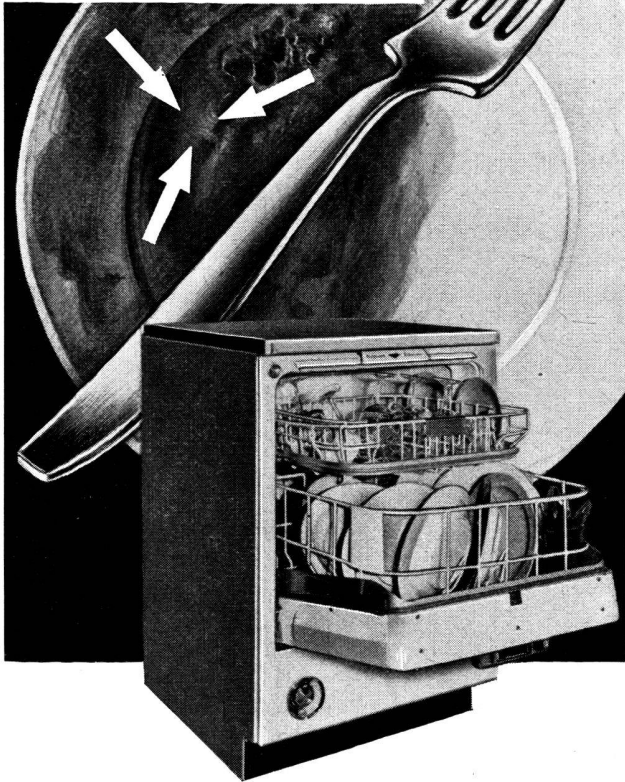
en matière
plastique
sur feutre,
doux,
insonore,
chaud
et isolant

Pour renseignements et documentation
complète, adressez-vous à

FILMOS S. A.

Avenue de Beaulieu 9
Lausanne
Tél. (021) 24 20 16

Faire la vaisselle...?

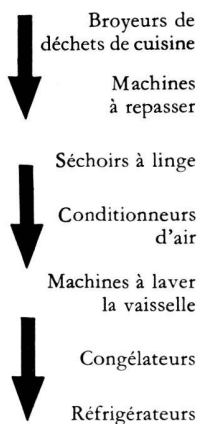


La machine à laver la vaisselle automatique HOTPOINT vous libère de cette corvée.

Le nouveau modèle MC-28 avec remplissage par l'avant et amollissement automatique de l'eau par le système «Rinse-dry» empêche la formation des taches de calcaire sur la vaisselle et les verres.

Cette aide de cuisine pratique lave, rince et sèche en 6 temps 24 grosses assiettes, 18 tasses avec soucoupes ou 40 verres, ainsi que les couverts et les plats.

Elle est livrable en 3 modèles: encastrable, libre ou mobile.



Ayez recours à **Hotpoint**

Le séchoir à linge HOTPOINT-Deluxe vous permet - même si vous ne disposez pas de penderie ensoleillée - de sécher votre linge de manière moderne et hygiénique à l'abri des impuretés atmosphériques telles la suie et la poussière... et de plus il vous rend indépendant du temps. Notre service spécial est heureux de vous conseiller quant à la solution des problèmes de placement et d'installation.

Veillez examiner notre grand programme de vente et nous demander des prospectus.

Représentation générale et service

IREMA SA

Bâle Bäümleingasse 16 tél. (061) 23 52 76

aussi des troubles endocriniens. Il peut aggraver l'évolution d'une maladie en cours; il retarde la guérison des malades.

Ces troubles fonctionnels peuvent même engendrer des lésions organiques: artério-sclérose, ulcérations pyloriques ou duodénales, maladies de Basedow.

Ainsi, le déchaînement incessant et brutal et effectif des citadins peut, surtout chez les émotifs constitutionnels si nombreux de nos jours, infliger à l'organisme des dommages d'une importance insoupçonnée. La pathologie du bruit remplace, en notre époque du machinisme, la pathologie infectieuse qui faisait tant de victimes au début de ce siècle.

Le bruit est devenu un véritable danger social.

Depuis deux ans, une commission nommée par M. Bernard Lafay, alors ministre de la Santé publique, et pourvue d'un statut légal par un arrêté de M. Maroselli, secrétaire d'Etat en date du 5 janvier 1957, composée de médecins, d'hygiénistes, d'acousticiens, d'administrateurs, étudie et propose les moyens de lutter contre le bruit dans les diverses circonstances où il se produit: dans la rue et sur les routes, dans l'habitation, à l'usine, aux alentours des aérodromes. Elle est parvenue à d'importantes conclusions, qui ont été transmises par le Ministère de la santé publique aux autres ministères intéressés. Elle continue ses travaux. Mais il faut veiller à la mise en œuvre des mesures qu'elle a déjà proposées et qu'elle recommandera par la suite.

En conjuguant judicieusement les perfectionnements techniques et les mesures administratives, on pourrait assainir l'ambiance bruyante de nos cités et satisfaire pour chacun, au moins dans son domicile, ce droit imprescriptible au silence, condition du repos, de la détente et du travail réfléchi.

C'est pour y parvenir que des membres de la Commission ministérielle du bruit, des publicistes, quelques victimes des ondes sonores, ont décidé de créer une *Ligue française contre le bruit*, analogue à celles qui existent déjà dans certains pays étrangers, en Allemagne, en Suisse, par exemple, et qui ont déjà obtenu, par leur intervention auprès des pouvoirs publics, d'importantes atténuations du bruit.

Le but de cette ligue: organiser sur le plan national une lutte méthodique contre le bruit partout où il sévit.

Ses moyens: rassembler les doléances des victimes du bruit et en tirer les enseignements qu'elles comportent.

Les transmettre en bloc aux autorités qualifiées (des plaintes isolées sont vaines; groupées massivement, elles trouvent audience).

Indiquer aux victimes du bruit les moyens légaux de se défendre.

Exposer aux administrations intéressées les mesures préconisées par les personnalités et les groupements compétents (en particulier par la Commission ministérielle du bruit) pour réduire le bruit à des taux supportables.

Convaincre les constructeurs de rendre les machines qu'ils fabriquent le plus silencieuses possible.

A notre époque, qui se déshumanise, rappeler aux usagers et enseigner aux enfants, dès l'école primaire, que le bruit est un danger pour la santé et que la liberté de chacun s'arrête au dommage qu'elle impose à autrui.

Si l'on en juge par les innombrables lettres que le président de la Commission du bruit a reçues de Paris et de la province, où les victimes des ondes sonores crient leur détresse et réclament des mesures propres à les protéger, la *Ligue française contre le bruit* répond à un impérieux besoin social.

Que tous ceux qui souffrent du tintamarre actuel s'y inscrivirent. Cette ligue est nationale, car le bruit sévit sur toute la France. Par leur action collective, massive, plus sûrement qu'en ordre dispersé, ils feront comprendre à leurs élus la nécessité de mesures et de lois protectrices, aux administrations l'urgence de les appliquer; ils imposeront aux responsables le respect de la personne humaine.

F. Trémolières,

Membre de l'Académie de médecine, président de la Ligue française contre le bruit.